Agadir-Idaoutanane : La lutte contre la précarité s'organise

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 03-01-2011 23:11:04

Présentation du bilan des avancées au terme de la première phase de l'INDH, étalée entre les années 2005 et 2010.

Le Comité préfectoral de développement humain d'Agadir-Idaoutanane a fait le bilan de ses avancées au terme de la première phase de l'INDH, étalée sur la période comprise entre les années 2005 et 2010 et a, également, procédé à la présentation des perspectives assignées au terme de la deuxième phase étalée sur la période entre les années 2011 et 2015. Et ce au terme de la réunion pro et perspective qu'a abritée le siège de la préfecture d'Agadir- Idaoutanane, le 22 décembre 2010 et ayant été présidée par Mohamed Boussaid, wali de la région SMD et gouverneur de la préfecture d'Agadir-Idaoutanane.

Le wali de la région a rappelé, à l'occasion, de l'importance que revêt cette rencontre, tenue, seulement, à quelques semaines du lancement de la seconde phase étalée entre 2011 et 2015. Ceci constitue une interpellation de tous les partenaires, a-t-il souligné, pour le déploiement de plus d'efforts et pour la mobilisation de tous les moyens humains, logistiques et financiers en vue de pérenniser les acquis et d'anticiper à l'élaboration et à la mise en vigueur, pour la période prochaine, des plans d'action, dotés de plus de pertinence et jouissant de plus d'adéquation et d'efficacité, via la tenue des enseignements tirés de la phase antérieure à peine achevée. Et ce de sorte à faire des actions inscrites, dans le cadre de ce chantier de règne, un véritable catalyseur de développement de l'économie solidaire, à travers le coup de pouce procuré aux activités génératrices de revenus et un pont solide pour la réalisation du projet sociétal assigné à travers l'Initiative par le biais de la lutte contre la précarité et contre l'exclusion sociale.

Le wali a ainsi procédé à l'énumération d'une multitude de réalisations de l'INDH, au niveau de cette préfecture qu'il a qualifiées d'encourageantes, malgré les anomalies insignifiantes ayant été soulevées au terme de la période en question. Ces anomalies ayant été constatées en matière, notamment, des activités génératrices de revenus et emplois, devrant être prises en considération dans les prochaines programmations de l'Initiative, dans la perspective, bien sûr, de remédier aux problèmes et aux dérapages ayant surgi en matière de réalisation des programmes qui y sont inscrits et qui sont relatifs, notamment, à l'inexhaustivité de la gestion, au manque de qualification des ressources humaines et à la carence enregistrée en matière des ressources financières. Il a incité, pour ce faire, les membres du Comité préfectoral de développement humain à veiller à l'opérationnalisation de tous les projets inscrits dans les programmes de l'INDH et au respect absolu de ses principes et à celui de ses fondements. Comme il a insisté sur la mise en place, sous sa présidence, de ladite commission de suivi et d'évaluation du cours et du fonctionnement de ces projets et d'en informer le CPDH par le biais desdits rapports périodiques. Les chiffres, a souligné le wali, témoignent, cependant, de l'importance des réalisations. En effet, 19 projets ont été réalisés dans le cadre prioritaire 2005, en faveur de 3.957 bénéficiaires et ayant nécessité 5.250.000 dirhams, dont 5.000.000 dirhams payés par l'INDH.

Dans le cadre du programme transversal pour la période 2006-2010, 172 projets ont vu le jour, pour un montant s'élevant à 37.784.379 DH dont la part de l'Initiative est estimée à 22.885.843 DH et dont ont bénéficié 117.117 personnes. Aussi, plus de 77.081.190 dirhams ont été injectés pour la réalisation de 74 projets inscrits dans le cadre du programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain pour la même période.

Ces projets ont été subventionnés par l'Initiative à hauteur de 63.829.612 dirhams, au profit de 133 738 bénéficiaires. Et dans le cadre du programme de lutte contre la précarité, il faut le souligner, 42 projets ont été réalisés au profit de 12.637 bénéficiaires. Un montant frôlant les 60.000.000 DH, dont la part de l'INDH atteint 40.000.000 DH.

Renforcement des capacités et des compétences

Saloua Benkirane, chef de la division de l'action sociale, a procédé à la présentation des résultats du plan d'action relatif à la formation, au recyclage et au renforcement des capacités et des compétences, ayant visé plus de 380 bénéficiaires, dont les agents d'autorité, les élus, les représentants des services extérieurs et ceux des médias, les membres des équipes d'animation des quartiers et ceux relevant des associations, outre les cadres de la préfecture. Cette formation s'est opérée sur plusieurs axes, entre autres, la gestion administrative des coopératives et des associations, les techniques de communication et celles de commercialisation, les enjeux et les fondements de l'Initiative, la convergence et les activités génératrices de revenus. Elle a, ainsi, procédé à la mise au point sur l'ensemble des projets réalisés dans le cadre de du programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain. Une marge importante de ces projets, a-t-elle évoqué, a été réalisée, sauf trois projets qui sont, actuellement, en cours de réalisation et qui verront le jour dans les quelques mois à venir. Deux projets dotés d'une grande importance et qui sont inscrits dans le cadre de la convergence entre l'INDH et les départements sectoriels ont été présentés par S. Benkirane. Ces projets, ayant été approuvés par le CPDH, verront bientôt le jour. Il s'agit du projet de construction d'un complexe socio-sportif de proximité intégré, initié par l'INDH, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Une enveloppe budgétaire estimée à 5.000.000 dirhams a été mobilisée pour le financement de ce projet, dont l'apport de l'Initiative s'élève à 1.000.000 DH. Quant au second projet, il incombe de souligner qu'il est initié par l'INDH en partenariat avec l'Office national de la pêche et avec le programme MCC (Mellenieum Challenge Corporation) et consiste en la réorganisation du commerce ambulant du poisson au niveau des quartiers relevant de cette préfecture, via l'accompagnement technique et financier.

Subventions

80 marchands ambulants de poisson regroupés dans une association se doteront de motocycles ou triporteurs équipés de caissons isothérmiques.
Ces vendeurs de poisson bénéficieront, également, d'une formation portant sur les différents axes liés à leur activité. 2.400.000 DH seront dédiés à ce projet, dont 720.000 DH, outre 400.000,00 DH attribués à la prise en charge et aux frais de la formation, seront déployés par le MCC et 900.000 DH par l'ONP.
Le projet sera subventionné par le CPDH à hauteur de 420.000 DH. La contribution des bénéficiaires, il faut le rappeler, ne dépasse pas les 360.000 DH.

LE MATIN